



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Royaume du Maroc
Parlement

Réunion parlementaire à l'occasion de l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

Organisé conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement du Royaume du Maroc

6 - 7 décembre 2018, Rabat (Maroc)

INFORMATIONS GENERALES

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA REUNION

La ville de Marrakech accueillera les 10 et 11 décembre 2018 la Conférence Internationale sur la Migration, conformément à la résolution adoptée par l'Assemblée Générale des Nations-Unies, au terme de sa 72ème session.

Cette Conférence, durant laquelle sera adopté le Pacte Mondial pour des Migrations Sûres, Ordonnées et Régulières, viendra compléter les travaux du Forum Mondial sur la Migration et le Développement, et dont le 11ème Sommet se tiendra à Marrakech la veille de cette Conférence, du 5 au 7 décembre 2018.

A cet effet, et sous l'égide de l'Union Interparlementaire, la Chambre des Représentants et la Chambre des Conseillers du Royaume du Maroc organiseront une conférence parlementaire internationale, les 06 et 07 décembre 2018, au siège du Parlement à Rabat, et ce afin de contribuer à la réussite de ce processus intergouvernemental en y intégrant la dimension parlementaire et en accompagnant sa mise en œuvre et son aboutissement au niveau législatif.

A travers la conférence et les axes qui y seront à l'ordre du jour, les parlementaires auront l'occasion de s'acquérir non seulement des différents aspects du Pacte Mondial pour des Migrations Sûres, Ordonnées et Régulières, mais aussi des actions et des outils concrets pour la mise en œuvre des engagements découlant de ce pacte, ce qui apportera une réelle contribution aux efforts de la communauté internationale pour la mise en œuvre du Pacte mondiale sur la migration.

2. LIEU ET DATE

La réunion se déroulera au siège de la chambre des représentants du Parlement du Royaume du Maroc les **06 et 07 décembre 2018**.

3. PARLEMENTS INVITES

La réunion est ouverte aux parlements membres de l'UIP, les observateurs ainsi que les parlements associés.

4. INSCRIPTION

Les délégations sont invitées à remplir le formulaire d'inscription ci-joint et à le renvoyer, le **20 novembre 2018 au plus tard**, aux adresses suivantes :

M. Saïd SATRAOUY Conseiller, Chef de la division des Relations internationales et de coopération Chambre des Représentants Royaume du Maroc Tél. : +212 537 67 96 56 Fax: +212 537 67 97 91 Courriel: satraouy@parlement.ma	M. Rogier HUIZENGA Responsable du programme droit de l'Homme Union Interparlementaire Genève (Suisse) Tél. : + 41 22 919 41 24 Fax: + 41 22 919 41 60 Email: rh@ipu.org / postbox@ipu.org
---	---

Le formulaire d'inscription est individuel c'est-à-dire qu'il est à remplir par chaque parlementaire souhaitant participer à la conférence.

Les délégations peuvent comprendre un maximum de cinq participants y compris les assistants et personnel parlementaires.

5. LISTE DES DELEGUES

Une liste provisoire des participants sera établie sur la base des confirmations reçues par le Secrétariat de l'UIP à la fin du mois novembre. Pour des raisons techniques, il ne sera pas possible de fournir une liste révisée lors de la réunion. Une liste définitive sera toutefois préparée et envoyée aux participants avec les conclusions de la réunion au lendemain des travaux. Ces documents seront également mis à disposition sur le site web de l'UIP.

6. DEROULEMENT DE LA REUNION

La réunion se déroulera en séances plénières. Chaque séance est composée de présentations d'une dizaine de minutes chacune suivies d'un débat auquel les délégués pourront apporter de brèves contributions. Le débat étant de nature informelle, il ne sera pas établi de liste d'orateurs à l'avance. Un modérateur sera chargé de présider les débats et de décider de l'ordre de présentation des interventions et des questions conformément à l'ordre du jour définitif.

7. LANGUES

Les langues de travail de la réunion seront l'anglais, le français, l'espagnol et l'arabe. L'interprétation sera assurée dans ces quatre langues.

8. REPAS

Des pauses café / un déjeuner /un dîner seront proposés par le pays hôte.

9. HEBERGEMENT ET RESERVATIONS

Chaque parlement prend en charge le frais d'hébergements de ses délégués.

Il a été procédé à des pré-réservations à des tarifs préférentiels dans les hôtels indiqués ci-dessous afin de garantir des chambres aux délégués et de faciliter les déplacements lors des travaux de la réunion. Ces tarifs préférentiels seront garantis jusqu'au 27 novembre 2018. Les délégations sont priées de prendre contact **directement** avec les établissements hôteliers pour confirmer leur réservation, avec copie à l'UIP et à la section marocaine, en précisant le type de chambres désiré et les dates exactes d'arrivée et de départ.

Listes des hôtels accrédités pour la réunion

<u>Hôtels</u>	<u>Types de chambres / tarifs préférentiels</u>
<p><u>The View Hotel</u> Contact: El Mohammadi Oumnia Avenue Annakhil, Rabat 10000 Tel: + 212 538 00 07 77 Mobile: + 212 672 29 80 07 Courriel: sales5@theviewhotels.com</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre Single en BB/nuit : 1990.00 MAD - Taxe de séjour/pax/nuit : 39.60 MAD
<p><u>Hôtel la Tour Hassan Palace</u> Contact Fatine AMKADMI 26, Avenue Chellah B.P. 14 Rabat 10000 Tél.: + 212 537 23 90 00 Mobile + 212 661 57 26 22 Courriel: f.amkadmi@latourhassan.com</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre single vue ville, par nuit et par chambre : 1.700 MAD BB, - Chambre single Deluxe, par nuit et par chambre : 2.500 MAD BB, - Supplément petit déjeuner, par jour et par personne : 250 MAD - Suite junior, prix par suite et par nuit : 5 000 MAD BB, - Suite prestige, prix suite et par nuit : 7 000 MAD BB, - Taxes de séjour touristique par personne et par jour : 39.60 MAD
<p><u>HOTEL RABAT:</u> Contact: Hajar Maskani Filali Address : 21 Avenue Chellah , Rabat 10000 Tel.: + 212 537 70 00 71 Mobile: + 212 671 67 56 97 Courriel: commercial@hotelderabat.ma</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre Single en BB/nuit : 1050.00 MAD - Chambre Double en BB/nuit : 1200.00 MAD - taxe de séjour/pax/nuit : 40.00 MAD
<p><u>Hotel Sofitel Rabat Jardin des Roses</u> Contact: Nabil IMANI Impasse Souissi, Rabat 10000 Tel: + 212 537 67 56 56 Mobile: + 212 614 99 99 36 Courriel: H6813-SL6@sofitel.com</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chambres singles supérieurs en BB/nuit : 2050 MAD/ taxe de séjour/pax/nuit49.50 MAD - Chambres singles Deluxe en BB/nuit : 2250 MAD/ taxe de séjour/pax/nuit49.50 MAD - Chambres singles Deluxe Club en BB/nuit : 2750 MAD/ taxe de séjour/pax/nuit : 49.50 MAD - Suite juniors en BB/nuit : 4550 MAD taxe de séjour/pax/nuit : 49.50 MAD - Suite Prestige en BB/nuit : 7550 MAD taxe de séjour/pax/nuit : 49.50 MAD
<p><u>Hotel Farah Raba</u> Contact Hanane LAAIDI Place 16 novembre, Rabat 10000 Tél. : + 212 537 23 74 00 Mobile : + 212 663 04 11 79 Fax : + 212 537 72 21 55 Courriel: info@farahrabat.com</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre single avec petit déjeuner : 1250.00 MAD - Chambre double avec petit déjeuner : 1350.00 MAD - Taxes de séjour : 39.60 MAD - Supplément repas avec forfait boissons : 290.00 MAD
<p><u>ONOMO Hotel Rabat Terminus</u> Contact: Jalila OUKSSIH Booking Manager 286, avenue Mohammed V, Rabat 10000 Tel: + 212 537 21 29 00 Mobile + 212 661 25 26 07 Email: reservation.terminus@onomohotel.com www.onomohotel.com</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre single en BB : 1200.00 MAD - Taxes de séjour : 19.80 MAD
<p><u>ONOMO Hotel Rabat Medina</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre single en BB : 803.00 MAD

Contact Jalila OUKSSIH Réservations Reservations 2, rue Ghandi, Quartier Hassan, Rabat 1000 Tel: + 212 537 70 30 74 Email: reservation.medina@onomohotel.com www.onomohotel.com	
---	--

10. ARRIVEE, DEPART ET TRANSPORT

Afin de pouvoir être accueillis dans les meilleures conditions à leur arrivée, les participants sont priés d'indiquer sur le formulaire de réservation de chambre d'hôtel le détail de leur arrivée et de leur départ (dates, numéros de vols, heures).

Un service d'accueil et d'accompagnement sera mis à la disposition des participants à l'aéroport, à l'arrivée et au départ. Ce service assurera les transferts de l'aéroport aux hôtels et des hôtels au lieu de la réunion et des réceptions officielles

11. VISA

Un passeport en cours de validité d'au moins trois mois à la date d'arrivée est requis pour entrer au Maroc. Afin d'obtenir des visas ou de plus amples informations sur la réglementation douanière, il est conseillé aux secrétaires de délégation/participants de contacter le consulat du Maroc dans leur pays respectif. Un visa sera octroyé à l'arrivée à l'aéroport au Maroc pour les délégués qui ne disposent pas de consulat marocain dans leur pays respectif, sous réserve qu'ils envoient des copies de leur passeport et des informations sur les vols au parlement marocain bien à l'avance (M. Said SATRAOUY, satraouy@parlement.ma).

12. BUREAU D'INSCRIPTION ET D'INFORMATION

Des bureaux d'inscription et d'information seront mis à la disposition des participants aux hôtels accrédités et au lieu de la réunion. Ils seront ouverts de 8 heures à 18 heures dès le 5 décembre 2018.

Les participants sont priés de s'inscrire (nom, prénom, fonction et adresse électronique) auprès de ces bureaux dès leur arrivée. Ceux-ci leur remettront leur badge, ainsi que toutes les informations concernant la réunion.

13. ASSISTANCE MEDICALE

Une assistance médicale d'urgence sera à disposition 24 heures sur 24 sur le lieu de la réunion.

14. SECURITE

Les autorités nationales prendront toutes les dispositions requises pour assurer la sécurité personnelle des participants. Ces derniers sont donc priés de porter, durant les travaux de la réunion et lors de toutes les réceptions correspondantes, le badge qui leur aura été remis à l'inscription.

15. CONDITIONS CLIMATIQUES

La température moyenne en **décembre** à **Rabat** est de **13°C** et les précipitations sont en moyenne de **91 mm**. La nuit les températures chutent à **9°C** et la journée elles peuvent atteindre **18°C**.

16. AUTRES SERVICES ET INFORMATIONS GENERALES

MONNAIE

La monnaie nationale est le dirham le taux de change enregistré le 22 octobre 2018 :

1 EURO	10,9058 MAD
1 DOLLAR USA	9,4817 MAD
1 LIVRE STERLINE	12,351 MAD

TRANSPORTS

La ville de Rabat est desservie par le tramway, le bus et les taxis.

TELEPHONES UTILES

Chambre des Représentants :	+212 5 37 67 96/03/04
Chambre des Conseillers :	+212 5 37 20 47 03

NUMEROS D'URGENCE

Police :	190
Pompiers/ambulance :	150

ÉLECTRICITÉ

Au Maroc, la tension électrique est de 220V.

17. DEMANDES D'INFORMATION COMPLEMENTAIRES

Les participants sont priés d'adresser leurs demandes d'informations complémentaires à :

M. Saïd SATRAOUY Conseiller, Chef de la division des Relations internationales et de coopération Chambre des Représentants Royaume du Maroc Tél. : +212 537 67 96 56 Fax: +212 537 67 97 91 Courriel: satraouy@parlement.ma	M. Rogier HUIZENGA Responsable du programme droit de l'Homme Union Interparlementaire Genève (Suisse) Tél. : + 41 22 919 41 24 Fax: + 41 22 919 41 60 Courriel: rh@jpu.org / postbox@jpu.org
--	--